

## *FUSION - ACQUISITION*

### **ASSOCIÉS**

- Jean-Yves LARANGOT
- Marie-Liesse EMO
- Thierry ABALLEA
- Stéphanie BLAREZ
- Karine WANGLER
- Sabrina MATTIONI

Nous travaillons à la fois pour des structures financières et pour des industriels.

Même si l'approche est un peu différente, les problématiques restent les mêmes.

Bien que nous soyons une structure de taille moyenne, nos capacités de mobilisation des équipes sont importantes, car nous sommes rompus à un travail collectif et pouvons, très rapidement, mobiliser les deux-tiers de nos effectifs sur un « deal » important.

Notre première approche est avant tout économique. Le véritable enjeu de ces opérations, qu'elles relèvent de l'acquisition ou de la cession d'entreprises, du capital-investissement ou du rapprochement d'entreprises, réside à l'évidence dans la juste appréhension de l'activité de nos clients et de leur devenir dans un secteur d'activité donné.

Cette analyse nécessite l'intervention en amont de nos équipes spécialisées en droit des concentrations et en droit des sociétés. Il s'agit ici d'identifier l'évolution d'un marché et d'y inscrire un projet d'entreprise.

L'analyse purement financière intervient en second lieu. Elle comprend bien entendu l'analyse du risque juridique en lui-même, analyse par nature protéiforme, variant en fonction du cœur de métier des intervenants.

Nous apportons un éclairage technique, notamment en ce qui concerne le droit du travail et le droit fiscal, domaines qui constituent actuellement les principaux facteurs de risque liés à ces opérations.

Notre objectif est de formuler des recommandations pratiques, permettant à nos clients de se forger une opinion fondée sur la valeur de leur investissement et d'optimiser leur risque entrepreneurial, notamment par le biais de garanties de passif.

La structuration juridique et fiscale intervient ensuite, avec l'établissement d'une documentation lisible « à la française » par notre équipe spécialisée en droit des sociétés et valeurs mobilières composées.

## **COMPETENCES ET SAVOIR-FAIRE :**

- Assistance à la cession de contrôle et de participations
- Opérations de capital-investissement
- Mise en place de joint-ventures
- Cessions de branches ou fonds d'industrie
- Elaboration de pactes d'actionnaires
- Audits juridiques d'acquisition ou d'introduction
- Réalisation de data room
- Emission de valeurs mobilières complexes
- Rédaction de contrats de sociétés spéciaux, utilisation des sociétés en participation pour la gestion collective de garanties ou pour la répartition de plus-values d'actifs
- Contentieux de la garantie et de l'acquisition